

TABLE DES MATIÈRES

Prolégomènes « Entretiens avec les morts »	XI
INTRODUCTION	
L'histoire de l'art et le corps de la personne décédée	
<i>Charline Petit Fournier</i>	1
THÈME I – LES MORTS ET LE DROIT PRIVÉ	
L'inviolabilité du corps humain au-delà de la mort et sa protection en droit privé québécois	
<i>Mariève Lacroix</i>	21
La présence des morts et le droit	
<i>Alicia Mâzouz</i>	47
THÈME II – LES MORTS ET LA THANATOPRAXIE	
Déontologie funéraire	
<i>Mitchel Fortin</i>	75
Le traitement juridique du corps du défunt. Interdictions et autorisations	
<i>Arnaud Degouzon</i>	101
THÈME III – LES MORTS ET LA PEINE CAPITALE	
Les vocations de la pendaison médiévale (L'histoire du droit et le corps tabou des morts)	
<i>Valérie Ménès-Redorat</i>	121

« Les corps des suppliciés seront délivrés à leurs familles, si elles les réclament, à la charge par elles de les faire inhumer sans aucun appareil », art. 14 du Code pénal

Dominique Luciani Mien. 147